



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION PP-79-022

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a adopté, lors de sa séance ordinaire du 10 septembre 2024, un projet de résolution en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138) afin d'autoriser le projet particulier suivant :

- Projet particulier PP-79-022 visant à autoriser un projet de lotissement afin de permettre une subdivision en deux lots, pour la propriété située aux 8101, boulevard Métropolitain Est et 8100, rue Edison.

Ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le mardi **1^{er} octobre 2024, à 18 h 30**, à la salle du conseil, située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et vise la zone I-217, illustrée sur la carte ci-jointe.



Toute personne intéressée pourra se faire entendre lors de cette séance.

Pour toute information concernant cette demande, vous pouvez contacter la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514-493-8086.

Fait à Montréal, le 18 septembre 2024.

Josée Kenny
 Secrétaire d'arrondissement substitut

